

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE MONITEUR SAUMUROIS

ON S'ABONNE

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. DUROSSE, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle} NIVERLET, libraires à Saumur.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste
Un an. . . 18f. » 24f. «
Six mois. . 10 » 15 «
Trois mois. 5 » 7 50

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On lit dans le *Moniteur* :

EXPÉDITION D'ORIENT. — PARTIE MILITAIRE.

Connaître la vérité quand elle intéresse l'honneur, la sécurité et la puissance de l'Etat est le droit incontestable d'un grand pays comme la France. La dire, quand le silence n'est pas imposé par le patriotisme du salut public, est le devoir sacré d'un gouvernement fort comme celui de l'Empereur. L'expédition d'Orient, ses causes, son but, les opérations militaires préparées pour la soutenir, les négociations diplomatiques engagées pour la prévenir, ou pour la terminer, sont aujourd'hui des faits de discussion, en attendant qu'ils deviennent des pages d'histoire. Afin que ces faits soient utilement discutés et sérieusement jugés, nous venons les exposer dans leur plus scrupuleuse exactitude. Cela nous paraît tout à la fois loyal et utile. L'opinion est prompt à l'alarme et facile à l'erreur au milieu d'émotions et d'événements comme ceux dont elle reçoit chaque jour le contre-coup. Le meilleur moyen de la rassurer, c'est de l'éclairer.

Comment a été conçue l'expédition d'Orient ? Quelles sont les prévisions et les données qui en ont dicté le plan ? Quelles sont les causes qui l'ont modifié ? Pourquoi l'armée anglo-française a-t-elle débarqué en Crimée au lieu d'agir sur le Danube et de faire une campagne en Bessarabie ? Comment faut-il expliquer la longue résistance des assiégés en présence de l'ardeur et de l'héroïsme des assiégeants ? Tels sont les points que nous voulons examiner dans la première partie de ce travail. Nous n'apporterons dans cet examen que des faits certains, des documents authentiques, des vérités de la science et de l'histoire militaires.

Les circonstances impérieuses et décisives qui commandaient à la France de tirer l'épée après une paix de quarante années, sont présentes à tous les esprits. La Russie, ne pouvant faire accepter sa suprématie sur la Turquie par la terreur de ses protocoles, avait tenté de l'imposer par la force. Elle avait déchiré les traités, envahi un territoire, dédaigné et menacé l'Europe. Ses armées occupaient les Principautés, s'avançaient sur le Danube et marquaient déjà les étapes d'une marche victorieuse sur les Balkans. L'admirable élan de la nation turque ne pouvait suffire pour déconcerter ce plan. La Russie, trouvant un obstacle inattendu, il est vrai, dans le dévouement héroïque d'un peuple qu'elle avait cru déchu et dont la résistance la faisait souvenir qu'elle avait vaincu Pierre-le-Grand. Mais la lutte était inégale. Le monde entier, haletant et ému, en attendait le dénouement avec anxiété. L'Allemagne, incertaine entre les habitudes de la Sainte-Alliance et les conseils de sa dignité, ne savait pas encore si elle devait subir plus longtemps l'arrogance de cette domination qui pesait sur elle, ou la repousser enfin. C'est de l'Occident que partit le signal de la résistance. La France et l'Angleterre, loyalement unies, n'hésitèrent pas à envoyer leurs flottes et leurs armées en Orient pour y défendre l'intégrité de l'empire ottoman, le respect des traités, l'équilibre européen et la civilisation.

La haute volonté qui préside à un gouvernement de notre pays et qui avait résolu cette guerre comme une nécessité de son honneur, après avoir vainement essayé de la prévenir par une conciliation honorable, traça alors des instructions pour l'illustre maréchal aux mains duquel allait être remise l'épée de la France. On lisait dans ces instructions, qui portent la date du 12 avril 1854, les passages suivants :

« En vous plaçant, Maréchal, à la tête d'une armée française qui va combattre à plus de six cents lieues de la mère-patrie, ma première recommandation est d'avoir le plus grand soin des troupes, de les ménager autant que possible, et

» de ne livrer bataille qu'après vous être assuré » deux tiers au moins des chances favorables.

» La presqu'île de Gallipoli est adoptée comme » lieu principal de débarquement, parce qu'elle » doit être, comme point stratégique, la base de » nos opérations, c'est-à-dire la place d'armes où » nous mettrons nos dépôts, nos ambulances, nos » approvisionnements, et d'où nous pourrions avec » facilité nous porter en avant ou nous rembarquer.

» Cela ne vous empêchera pas, à votre arrivée, » si vous le jugez convenable, de loger une ou » deux divisions dans les casernes qui se trouvent » soit à l'ouest de Constantinople, soit à Scutari.

» Tant que vous n'êtes pas en face de l'ennemi, » l'éparpillement de vos forces n'a aucun inconvé- » nient, et la présence de vos troupes à Constanti- » nople peut produire un bon effet moral ; mais si, » par hasard, après vous êtes avancé vers les » Balkans, vous étiez contraint de battre en re- » traite, il serait beaucoup plus avantageux de re- » gagner le côté de Gallipoli que celui de Constanti- » nople, car jamais les Russes ne s'aventureraient » d'Andrinople à Constantinople en laissant sur leur » droite une armée de 60.000 hommes de bonnes » troupes. Si néanmoins on voulait fortifier la ligne » de Carassou en avant de Constantinople, il ne » faudrait le faire qu'avec l'intention de la laisser » défendre par les Turcs seulement, puisque, je » le répète, notre position sera plus indépendante, » plus redoutable en nous trouvant sur les flancs » de l'armée russe que si nous étions bloqués dans » la presqu'île de Thrace.

» Ce premier point établi et l'armée anglo-fran- » çaise une fois réunie sur les bords de la mer de » Marmara, il faudra vous entendre avec Omer- » Pacha et lord Raglan pour l'adoption de l'un des » trois plans suivants :

» 1^o Ou marcher à la rencontre des Russes sur » les Balkans ;

» 2^o Ou s'emparer de la Crimée ;

» 3^o Ou débarquer soit à Odessa, soit sur tout » autre point du littoral russe de la mer Noire.

» Dans le premier cas, *Farna* me paraît le point » important à occuper. L'infanterie pourrait s'y » rendre par mer, et la cavalerie plus facilement » peut-être par terre. En aucune circonstance l'ar- » mée ne devra jamais trop s'éloigner de la mer » Noire, afin d'avoir sans cesse ses communications » libres avec la flotte.

» Dans le second cas, celui de l'occupation de la » Crimée, il faut avant tout être sûr du lieu de dé- » barquement, afin qu'il s'effectue loin de l'ennemi » et qu'on puisse en peu de temps fortifier ce lieu » de manière à ce qu'il serve d'appui si l'on venait » à battre en retraite.

» La prise de Sébastopol ne doit pas être tentée » sans s'être muni au moins d'un demi-équipement de » siège et d'un grand nombre de sacs à terre.

» Quand vous serez à portée de cette place, ne » négligez pas de vous emparer de Balaclava, petit » port situé à quatre lieues au sud de Sébastopol, » et au moyen duquel on peut se tenir aisément en » communication avec la flotte pendant la durée du » siège.

» Dans le troisième cas, celui où, d'accord avec » les amiraux, on résoudrait une entreprise sur » Odessa.

» Dans tous les cas, ma recommandation princi- » pale est de ne jamais diviser votre armée, de mar- » cher sans cesse avec toutes vos troupes réunies, » car quarante mille hommes compactes et bien » commandés sont toujours une force imposante ; » disséminés, au contraire, ce n'est plus rien.

» Si, pour vivre, vous êtes obligé de diviser l'ar- » mée, faites en sorte de pouvoir toujours la réunir » sur un point en vingt-quatre heures.

» Si, en marche, vous formez plusieurs colon- » nes, donnez-leur un point de réunion assez loin » de l'ennemi pour que chacune d'elles ne puisse » pas être attaquée isolément.

» Si vous repoussez les Russes, n'allez pas plus

» loin que le Danube, à moins que l'armée autri- » chienne n'entre en lice.

» Généralement, tout mouvement doit être con- » certé avec le général en chef de l'armée anglaise. » Il n'y a que dans certains cas exceptionnels, » où ils'agirait du salut de l'armée, que vous pour- » riez prendre sur vous toute résolution.

» J'ai pleine confiance en vous, Maréchal ; vous » demeurerez fidèle à ces instructions, j'en suis as- » suré, et vous saurez ajouter une nouvelle gloire » à celle de nos aigles.

Ainsi qu'on vient de le voir par cet extrait des instructions de l'Empereur au maréchal de Saint-Arnaud, Gallipoli avait été choisi comme le lieu de débarquement de l'armée anglo-française. Nous devons insister sur les graves considérations qui conseillèrent ce choix.

Le premier principe pour une guerre maritime est de choisir un point de rassemblement à l'abri des atteintes de l'ennemi, d'une défense facile, d'un abord commode pour le débarquement et l'approvisionnement de l'armée, et qui permette à celle-ci de se mouvoir en avant, ou de se replier sur sa base d'opérations si elle y était forcée, et de trouver, en cas d'insuccès, l'appui et le refuge de ses flottes.

La presqu'île de Gallipoli remplissait merveilleusement les conditions d'une bonne guerre maritime. Placée à l'entrée des Dardanelles, elle était aisément ravitaillée par la mer de Marmara et la mer de Thrace. Une raison capitale, tirée de la situation respective des deux armées russe et turque, commandait, d'ailleurs, de s'emparer de ce point. Les Russes, en passant le Danube à Routschouk, en s'avançant sur Andrinople, et en laissant à leur gauche les forteresses turques et même Constantinople, pouvaient nous y devancer et fermer la retraite à nos flottes engagées dans la mer Noire. Il y avait là un grand péril que la prévoyance des gouvernements alliés sut reconnaître et conjurer.

Une autre considération prescrivait encore l'occupation préalable de Gallipoli. Au moment du départ de l'expédition, c'est-à-dire au mois d'avril 1854, on se demandait avec inquiétude si nos forces militaires arriveraient à temps pour couvrir Constantinople. Une guerre défensive paraissait alors bien plus probable qu'une guerre offensive. C'était l'intégrité de l'empire ottoman qui était menacée et déjà entamée, et que nous allions défendre et reconquérir. Une bataille perdue par les Turcs sur le Danube pouvait amener les Russes sur les Balkans en trois journées de marche, et leur ouvrir le chemin de Constantinople. L'occupation de Gallipoli couvrirait entièrement cette capitale. Les deux gouvernements alliés comprirent qu'une armée russe, fut-elle entrée à Andrinople, ne pouvait s'avancer sur Constantinople en laissant sur son flanc droit soixante mille Anglo-français, et c'est cette prévision qui se retrouve dans les instructions de l'Empereur.

Ainsi donc, à tous les points de vue, pour parer à toutes les éventualités, la presqu'île de Gallipoli avait été admirablement choisie comme point de débarquement et base d'opérations. De ce point, nous protégeons la capitale de l'empire turc, nous restons maîtres du mouvement de nos flottes, nous nous avançons sans nous découvrir et nous conservons nos communications avec Toulon et Marseille.

Mais à peine l'armée anglo-française était-elle arrivée à Gallipoli, que la scène avait déjà changé. Quoique les coureurs russes eussent été aperçus en vue de Varna, la défense héroïque de Silistrie avait arrêté l'élan du prince Gortschakoff. La lutte, au lieu de se transporter au centre de l'empire, se prolongeait sur le Danube, avec des chances diverses. Les généraux en chef de l'expédition crurent alors qu'ils auraient le temps d'arriver sur le théâtre de cette lutte, de sauver peut-être Silistrie, mais en tout cas de se joindre à l'armée ottomane, et de défendre contre l'armée russe les Balkans, en ayant pour ainsi dire leurs deux ailes protégées par les

deux forteresses de Choumla et de Varna. Ce plan était aussi hardi que prudent. Il était indiqué d'ailleurs par les circonstances et par l'imminence du péril. Si, en effet, les Russes eussent pris Silistrie, dont la chute était annoncée comme inévitable par les rapports d'Omer-Pacha, le sort de l'empire ottoman pouvait dépendre d'une grande bataille. Les armées de la France et de l'Angleterre devaient la prévoir et s'y préparer; là étaient leur poste, parce que là étaient peut-être le dénoûment de la lutte et l'arrêt suprême du destin.

Ces prévisions furent démenties par les événements. Le courage de l'armée turque et la présence des alliés suffirent pour forcer les Russes à lever le siège et à se retirer de l'autre côté du Danube.

Toutes les fois que l'ennemi bat en retraite, il y a une grande tentation pour l'armée devant laquelle il se retire : c'est de le poursuivre. Mais quand cette poursuite peut compromettre une armée, il y a plus de gloire à s'arrêter qu'à avancer; l'amour de la gloire ne doit jamais conseiller ce que la sagesse défend. Qu'aurait pu faire l'armée anglo-française en s'engageant dans un pays ravagé, privé de communications, sillonné par de grands cours d'eau et infecté de maladies pestilentielles? Ce n'est pas la victoire qu'elle serait allée chercher, mais la destruction sans lutte et la mort sans compensation.

On a prétendu qu'après la retraite des Russes il aurait fallu agir sur le Danube et entrer en Bessarabie. Disons-le tout de suite : sans le concours de l'Autriche, il était interdit à notre armée, sous peine de la plus funeste catastrophe, de s'avancer sur le Danube. N'oublions pas, en effet, ce point fondamental, que notre base d'opérations était la mer : la perdre, c'était tout aventurer et tout compromettre. Ce n'est pas seulement la science militaire, c'est aussi le simple bon sens qui interdisait de s'engager avec 60,000 Anglo-Français et 60,000 Turcs dans un pays malsain, impraticable, n'ayant à notre disposition ni moyens de transport suffisants, ni équipages de pont, ni cavalerie en nombre imposant, ni parc de réserve et de siège, ni dépôts de vivres et de munitions à Choumla, à Varna, à Silistrie. Toutes ces ressources, indispensables quand on entre en campagne, ne s'improvisent pas en quelques jours, à huit cents lieues de la patrie; elles nous auraient manqué complètement. Nous nous serions trouvés en face d'une armée russe de 200,000 hommes qui nous eût attendus de pied ferme sur son terrain, ou qui, en fuyant devant nous, eût cherché à nous attirer dans une situation plus périlleuse encore, ne nous laissant d'autre alternative qu'une bataille inégale ou une retraite impossible. Une simple reconnaissance de deux jours dans la Dobrutschka, qui nous coûta plus que le combat le plus meurtrier, est une preuve de ce que nous avançons. Des généraux en chef qui, ne comprenant pas le danger d'une pareille entreprise, se seraient laissés entraîner à cette faute irréparable, auraient compromis, nous n'hésitons pas à le déclarer, la responsabilité du commandement.

Pour qu'une campagne au-delà du Danube et sur le Pruth fût possible, il fallait donc, nous le répétons encore, la coopération active de l'Autriche. Or, un gouvernement ne fait pas la guerre quand il le veut, à moins d'y être forcé par des circonstances suprêmes. Il ne la fait que lorsqu'il le peut. L'Autriche n'étant pas prête à ce moment. En rompant avec la Russie, elle voulait être sûre de l'Allemagne et avoir 500,000 hommes sous les armes : sa dignité, son intérêt, l'exemple des puissances occidentales, l'excitaient à se prononcer et à agir, sa prudence lui conseillait d'attendre et de former le faisceau de ses forces militaires et de ses alliances politiques avant de se mêler à la lutte.

Mais que pouvaient faire les généraux réunis à Varna, après la retraite de l'armée russe? Allaient-ils rester dans une inaction qui aurait amené le découragement et dont le prestige de notre drapeau eût inévitablement souffert? Ni l'honneur militaire, ni l'intérêt politique ne permettait aux généraux en chef une pareille attitude. Une fois sur ce grand théâtre, l'immobilité n'était plus possible; il fallait agir, montrer un but aux soldats, forcer l'ennemi à nous craindre, et donner à l'Europe l'ambition de nous suivre en lui offrant l'occasion de nous honorer et de nous admirer.

C'est alors seulement qu'il fut question d'opérer un débarquement en Crimée.

Une expédition sur Sébastopol pouvait hâter le dénoûment de la guerre. Elle avait un but déterminé et restreint; elle pouvait mettre dans les mains des alliés une province et une place forte qui, une fois conquises, devenaient un gage et un moyen d'échange pour arriver à la paix. C'est sous l'influence de ces considérations que les généraux en chef en conçurent la pensée et en arrêtaient l'exécution.

Cette expédition ayant été examinée à Paris et à Londres comme une éventualité, le maréchal de St-

Arnaud reçut alors, non pas les instructions, — on ne saurait en donner à de si longues distances, — mais les conseils suivants :

» Se renseigner exactement sur les forces russes en Crimée; si ces forces ne sont pas trop considérables, débarquer dans un endroit qui puisse servir de base d'opérations. Le meilleur endroit paraît être Théodosie, aujourd'hui Kaffa; quoique ce point de la côte ait l'inconvénient d'être à quarante lieues de Sébastopol, il offre cependant de grands avantages : d'abord sa baie, étant très-vaste et très-sûre, il permet à tous les bâtiments de l'escadre d'y être à leur aise, ainsi qu'aux autres bâtiments qui viennent ravitailler l'armée. En second lieu, une fois établi sur ce point, on peut en faire une base d'opérations. En occupant ainsi l'extrémité est de la Crimée, on refoule tous les renforts qui arrivent par la mer d'Azoff et par le Caucase. On s'avance vers le centre du pays, profitant de toutes ses ressources. On occupe Simféropol, centre stratégique de la presqu'île; et probablement sur cette route on livre une grande bataille. Si elle est perdue, on se retire en bon ordre sur Kaffa, et rien n'est compromis; si elle est gagnée, on met le siège devant Sébastopol, qu'on investit complètement et dont on obtient nécessairement la reddition au bout d'un temps assez court. »

Malheureusement, ces conseils ne furent pas suivis. Soit que les généraux en chef n'eussent pas assez de troupes pour faire ce long trajet en Crimée, soit qu'ils attendissent un résultat plus prompt d'un coup de main hardi et imprévu, ils résolurent, comme on sait, de débarquer à quelques lieues seulement de Sébastopol. La glorieuse bataille de l'Alma leur donna d'abord raison. Mais, à peine vainqueurs, ils s'aperçurent bien vite que, n'ayant point de port, ils n'avaient point de base d'opérations. Alors, poussés par cet instinct irrésistible de conservation qui ne trompe jamais, ils se dirigèrent en toute hâte vers le sud de Sébastopol, où se trouve Balaklava. Il était clair, d'ailleurs, que l'armée ne pouvait se maintenir et subsister en pays ennemi qu'à la condition d'être en communication directe avec la flotte.

Mais ce retour obligé et nécessaire vers la mer avait pour conséquence l'abandon des hauteurs nord-est de Sébastopol, dont l'occupation seule permettait d'investir la place. L'armée anglo-française n'était pas assez nombreuse, en effet, pour que cet investissement pût être complet. Il fallait donc se borner à attaquer la partie sud. Pour accomplir cette opération, les Anglais s'emparèrent du port de Balaklava; les Français, cherchant un point d'appui sur la plage pour pouvoir débarquer leurs vivres et leurs munitions d'artillerie, trouvèrent providentiellement le port de Kamiesch; les soldats, qui ne se trompent jamais, l'appellent en effet *le port de la Providence*.

Sébastopol, on le sait, n'est point entouré de murailles terrassées. C'est plutôt un grand camp retranché contenant habituellement une armée de 15 à 20,000 hommes, déjà protégé, au moment de l'ouverture des travaux de siège, par de nombreuses batteries en terre et surtout par la flotte russe qui, bien postée dans l'arrière-port, avait vue sur toutes les avenues par lesquelles les alliés pouvaient se diriger sur la place.

À cette époque, c'est-à-dire lorsque l'armée anglo-française arriva devant Sébastopol, on pouvait peut-être tenter l'assaut; mais c'était déjà une entreprise chanceuse tant qu'on n'avait pas une artillerie suffisante pour faire taire l'artillerie ennemie. Sans doute, rien n'était impossible à une armée anglo-française composée de généraux et de soldats comme ceux qui ont fait leurs preuves depuis six mois dans les périls, les fatigues et les souffrances de ce long siège; mais il n'y avait que le succès pour justifier un pareil coup d'audace. La responsabilité du commandement impose avant tout la prudence, et la prudence prescrivait aux généraux en chef de ne point donner l'assaut avec une armée de 50,000 hommes tout au plus, placés sur un roc, manquant d'artillerie, de munitions, de réserve, n'ayant pas ses derrières assurés par des retranchements en cas d'échec, et n'ayant d'autre refuge que ses vaisseaux. C'eût été livrer au hasard la fortune et le sort de l'expédition, et on ne hasarde rien quand on est à 800 lieues de la mère-patrie.

Le coup de main que les généraux croyaient possible après la bataille de l'Alma leur échappant, il ne restait qu'à faire un siège selon les règles de l'art militaire. Dès le début de cette difficile entreprise, les Russes prirent deux mesures excessivement efficaces pour eux et regrettables pour nous : la première fut le mouvement stratégique du prince Menschikoff, qui, au lieu de s'enfermer dans Sébastopol, se dirigea vers Simféropol, tint ensuite la campagne et conserva ses communications libres avec la place assiégée; la seconde fut la décision énergique

de couler bas une grande partie des vaisseaux de guerre, ce qui permit à l'ennemi de rendre son port inaccessible à nos flottes, d'acquérir pour la défense de la place cinq à six cents canons devenus libres, ainsi que leurs munitions, et d'employer leurs marins comme canonniers au service des batteries. Aussi, quoique la ville présentât déjà un aspect formidable de bouches à feu, de nouvelles batteries s'élevèrent comme par enchantement, et notre faible artillerie de siège ne put pas éteindre le feu de la défense.

Dès ce moment, il devint visible pour tous que Sébastopol ne serait pris qu'après une longue lutte, avec des renforts puissants, au prix peut-être de plusieurs batailles meurtrières. Cette situation était grave. Elle fut envisagée par les généraux en chef avec le calme qui élève les caractères à la hauteur des responsabilités les plus difficiles. C'est ici l'occasion de parler du général Canrobert et de lord Raglan comme l'histoire en parlera. Leur rôle, sur cette grande scène, a été digne des deux pays dont ils portent l'épée. Placés en face d'obstacles immenses, ils ne les ont mesurés que pour mieux en triompher par le courage, la persévérance et le dévouement. L'armée, soutenue par leur exemple, a tout souffert sans se plaindre; exposée à toutes les rigueurs d'un terrible hiver, n'ayant pour se préserver du froid, de la neige, des pluies torrentielles, que des trous en terre et de petites tentes-abri, elle n'a refusé aucun sacrifice à l'honneur du drapeau et de la patrie, ni à la confiance des chefs qu'elle avait appris à aimer et à honorer sur le champ de bataille.

Pour bien faire apprécier les difficultés immenses de l'entreprise que les généraux en chef avaient conçue et exécutée, il ne sera pas inutile peut-être d'expliquer à ceux qui l'ignorent, en quoi consiste un siège proprement dit, et comment celui de Sébastopol se trouve placé en dehors de tous les principes dont la science immortalisée par Vauban est l'admirable résumé. Disons-le d'abord : Sébastopol, ville très-fortifiée du côté de la mer, ne l'est point régulièrement du côté du sud. L'enceinte est défendue par un fossé peu profond, dont les terres ont été rejetées du côté de la place pour y former un parapet. Sur le premier plan se trouvent des abatis et des trous-de-loup; et les batteries, dont les feux se croisent en avant de ces défenses, se succèdent en s'étagant en arrière vers le centre de la ville.

De plus, le port est sillonné par des vaisseaux de guerre à vapeur, qui, formant autant de batteries mobiles, viennent protéger et flanquer tous les ouvrages de la défense.

Les opérations d'un siège avant l'assaut peuvent se diviser en quatre phases principales : 1° l'investissement; 2° l'ouverture de la tranchée; 3° la construction des parrallèles et des batteries, l'ouverture du feu; 4° le couronnement du chemin couvert, l'établissement des batteries de brèche et contre-batteries.

1° INVESTISSEMENT. — Ce qui veut dire entourer la place de tous côtés, afin que, pendant le siège, elle ne puisse recevoir aucun renfort en hommes, en munitions et en vivres. D'après les règles générales, on compte que l'armée assiégeante doit être cinq ou six fois plus forte que l'armée assiégée.

Devant Sébastopol, ainsi que nous l'avons dit, l'investissement n'a pas encore pu avoir lieu, et l'armée assiégeante est tout au plus le double de l'armée assiégée. Nous ne comptons pas l'armée d'observation, qui tient en échec l'armée de secours.

2° OUVERTURE DE LA TRANCHÉE. — Elle se fait ordinairement de 300 à 600 mètres de la place; la tranchée consiste, comme on sait, dans un fossé creusé en terre et dont le déblai est rejeté du côté de la place. De cette façon, on forme un parapet qui met les soldats à l'abri du feu de l'ennemi.

À Sébastopol, les Russes employant les gros canons de leur marine, qui portent à des distances énormes, on ne put ouvrir la tranchée qu'à 900 mètres. Au lieu de trouver un sol facile à creuser, nos soldats rencontrèrent presque partout le roc, ce qui força de recourir aux pétards pour le faire sauter morceau par morceau, et d'employer presque partout des sacs à terre, qui, amoncelés les uns sur les autres, forment des parapets. On conçoit combien alors l'œuvre est longue, pénible et périlleuse.

3° OUVERTURE DU FEU. — Généralement, on chemine vers les parties les plus saillantes, parce qu'elles sont les plus faibles, et les tranchées enveloppant de front les fortifications qu'on attaque prennent la forme de plusieurs lignes semi-circulaires reliées entre elles par des zig-zags. Ces lignes semi-circulaires sont appelées parrallèles. Les batteries sont élevées en avant de ces lignes qui, embrassant le front d'attaque en forme de demi-cercle, donnent aux feux une direction convergente. L'assiégé n'a pas cet avantage; cela se comprend aisément, car une ville assiégée peut être considérée comme for-

mant le centre d'un cercle dont l'assiégeant occupe la circonférence.

A Sébastopol, d'un côté la nature du terrain entrecoupé par des ravins rocailloux, et de l'autre le développement de l'enceinte, qui présentent peu de saillants marqués, ont empêché en grande partie la disposition favorable que nous venons d'expliquer.

4^e COURONNEMENT DU CHEMIN COUVERT. — Quand l'assiégeant est parvenu jusqu'au saillant du chemin couvert qui règne autour du fossé, il enveloppe cet ouvrage par des cheminements poussés le long de chaque branche, parallèlement à la crête du parapet. C'est ce qu'on appelle le couronnement du chemin couvert. On y construit la batterie de brèche, qui a pour but de faire tomber la muraille dans le fossé et de former une pente plus ou moins douce qui permette ainsi l'assaut. Généralement, quand on est arrivé à ce moment critique, presque tous les canons de l'ennemi ont été démontés, les affûts cassés, les munitions épuisées. Néanmoins, comme il reste parfois encore quelques canons dans les flancs des bastions du front d'attaque, on établit dans le couronnement du chemin couvert, ou sur la contrescarpe du fossé, une contre-batterie qui a pour but d'éteindre les feux de l'ennemi. Ainsi donc on peut dire, quand on tente l'assaut, que toute l'artillerie de la place a été détruite et que la garnison, décimée par le feu de l'ennemi, épuisée par un travail excessif, affaiblie par la privation de nourriture, découragée par l'absence de toute nouvelle de l'intérieur, n'opposera plus une résistance sérieuse.

A Sébastopol, rien de semblable. Dès qu'une pièce est démontée, une nouvelle pièce la remplace. Dès que des hommes sont tués, d'autres les suppléent. Dès que la garnison est fatiguée, une autre lui succède. Les approvisionnements sont abondants et le tir en brèche ne peut avoir d'effets, puisque l'obstacle créé ordinairement par la muraille est remplacé par des palissades, des trous-de-loup, des abatis, et que, les épaulements étant en terre, le boulet fait très-peu de dégât. En supposant une attaque régulière contre une place de premier ordre, et cette attaque dirigée contre deux demi-lunes et un bastion, le front de cette fortification n'embrasse qu'une étendue d'environ 300 mètres, et le développement des attaques en étendue est de 8,000 mètres environ.

A Sébastopol, l'étendue du front d'attaque est de plus de 3,000 mètres, et celle des attaques a un développement de 41 kilomètres.

Ajoutons encore que, pour garder cette immense étendue de tranchées, l'armée a dû fournir plus de 10,000 hommes de garde jour et nuit depuis six mois, et cela pendant un hiver rigoureux, au milieu de la neige et de la pluie, et on se fera une faible idée des fatigues de nos soldats, et des difficultés du siège.

Il n'y a pas, dans l'histoire des Etats modernes, l'exemple d'une entreprise plus difficile, plus glorieuse, et qui, par la grandeur même des obstacles qu'elle présente, soit plus en rapport avec l'importance de son but et celle des Etats qui s'y trouvent engagés. Le siège de Sébastopol n'a guère d'analogie avec aucun autre dans nos fastes militaires. Attaquer une place qui n'est pas investie, quand l'ennemi, supérieur en nombre, peut se ravitailler en hommes, en vivres et en munitions, et quand il tient la campagne, est un acte d'audace qui ne pouvait être tenté sérieusement que par l'Angleterre et la France, unies pour une fin nécessaire à l'Europe.

On a beaucoup cité et admiré le siège de Dantzig, comme un de ceux où l'héroïsme uni à la science avait triomphé des difficultés les plus considérables d'une défense opiniâtre et formidable. Dantzig, protégé par la Vistule, dont l'embouchure sur la Baltique est fermée par le fort de Veichselmunde, se trouvait également dans des conditions peu favorables à un investissement complet; mais il était possible, cependant, de prendre position sur le fleuve, entre le fort qui fermait son embouchure et la ville, d'intercepter ainsi les communications avec la mer et d'investir la place. C'est ce qui eut lieu sous le commandement du maréchal Lefebvre. Eh bien! cependant, quoique cette place fut enfermée dans nos lignes d'attaque, malgré le voisinage de l'empereur Napoléon, qui couvrait le siège à la tête d'une armée nombreuse, et paralysait les secours de la Prusse et de la Russie, Dantzig avait résisté à cinquante-et-un jours de tranchée ouverte. Plus tard, après la retraite de Moscou, cette ville, occupée par les Français, ne capitula qu'après une défense d'une année et une attaque combinée par terre et par mer.

Nous pourrions multiplier les exemples, mais il suffira de ceux-ci pour prouver que l'armée anglo-française a fait en Crimée tout ce qu'on devait attendre de son courage et de l'habileté de ses chefs. Elle n'a pas seulement fait preuve de constance et

de fermeté au milieu des souffrances et des périls: en ajoutant la gloire d'Inkerman à celle de la bataille de l'Alma, elle a rehaussé encore l'honneur de nos armes. Nous devons espérer que le but de ses nobles efforts sera atteint; mais l'opinion unanime dira, dès à présent, et l'histoire répétera un jour, qu'elle a mérité la reconnaissance et l'admiration du monde.

Nous venons d'expliquer la conduite militaire des gouvernements alliés, depuis le début de l'expédition d'Orient. Nous exposerons avec la même précision et la même impartialité les diverses phases des négociations, leurs motifs et leur but.

Londres, jeudi 12 avril. — « Le *Morning-Post* publie un article dans lequel il déclare qu'il peut donner l'assurance que l'Autriche est prête à atteindre, par la guerre, le but que se proposent les Puissances alliées, si la paix n'est pas immédiatement rétablie. Il ajoute que le prince Gortschakoff ne recevra les instructions attendues de Saint-Petersbourg, que le 17 ou le 18 avril.

» D'après le même journal, le roi de Prusse aurait envoyé à l'empereur Alexandre une lettre autographe pour le prier d'envoyer M. de Nesselrode à Vienne afin de conclure la paix, si cela est possible. Le roi Frédéric-Guillaume n'aurait pas même caché au Czar que si la paix ne pouvait être rétablie, par suite d'obstacles spécieux provenant de la politique du cabinet de Saint-Petersbourg, l'Allemagne entière prendrait parti, probablement pour les Puissances alliées, ce qui mettra la Prusse dans une position difficile.

» L'article du *Morning-Post* conclut par ces mots: « La Russie va-t-elle réduire sa flotte de la mer Noire et mettre un terme à sa prépondérance agressive? Ou bien bravera-t-elle l'autre alternative: celle d'une guerre européenne? »

Le télégraphe nous a fait connaître l'arrivée du ministre des affaires étrangères de Turquie à Vienne, et même sa réception par l'Empereur. Le passage suivant d'une correspondance de Constantinople, du 29 mars, publiée par le *Courrier de Marseille*, fait connaître en ces termes les instructions dont il serait porteur:

« Il y a eu le 27, un grand conseil chez Rifaat-Pacha pour fixer les instructions à donner à Aali-Pacha. Les ambassadeurs de France, d'Angleterre et d'Autriche y assistaient. Voici comment ont été arrêtés les points principaux, concernant particulièrement la Turquie:

« 1^o Le Sultan n'admet sous aucun prétexte ni sous quelque forme que se soit, le protectorat des Puissances. La Porte ne consent d'ailleurs qu'à son corps défendant au protectorat commun des provinces danubiennes;

« 2^o La Turquie est prête à faire l'abandon de ses indemnités de guerre, si les indemnités pouvaient faire obstacle à la conclusion de la paix. Dans tout autre cas, elle maintient son droit à réclamer une indemnité;

« 3^o La Turquie est résolue à ne pas donner son consentement à l'établissement d'un arsenal européen sur une partie quelconque de son territoire.

» Pour toutes les questions agitées, Aali-Pacha devra d'ailleurs en référer à son gouvernement, et les résolutions de la Turquie ne deviendront définitives qu'après que le Sultan les aura approuvées.

» L'ambassade d'Aali sera vraiment princière. Il est suivi de six secrétaires, de dix-huit serviteurs et d'un nombreux personnel d'officiers et d'intendants. »

NOUVELLES DE LA GUERRE.

On lit dans le *Moniteur*:

Le Maréchal ministre de la guerre a reçu de M. le général en chef de l'armée d'Orient le rapport suivant, daté du 27 mars 1855.

Monsieurs le Maréchal, — Ainsi que je vous en informais dans ma lettre du 23, une suspension d'armes de quelques heures, demandée par le général Osten-Sacken, a eu lieu pour l'inhumation des hommes tués dans le combat de nuit du 22. Les Russes ont enlevé sous nos yeux 400 environ des leurs, tombés en avant de nos tranchées. Ils avaient passé la nuit précédente à opérer l'enlèvement de ceux de leurs soldats tués dans le voisinage de leurs lignes. Nous avons pu ainsi évaluer leurs pertes avec quelque exactitude. Elles doivent s'élever à 600 ou 700 tués et à 1,200 ou 1,500 blessés, soit 2,000 hommes au moins morts ou hors de combat. Nos calculs, comme il était arrivé pour toutes nos actions de guerre précédentes, étaient donc fort au-dessous de la réalité; peut-être le sont-ils encore. — Nos propres pertes s'élèvent à: tués ou morts de leurs blessures, 13 officiers et 169 hommes de troupe; blessés, 12 officiers et 361 hommes; disparus, 2 officiers et 54 hommes. — Nous avons des nouvelles des deux officiers disparus, ils sont entre les mains de l'ennemi,

L'un d'eux, M. de Crécy, capitaine adjudant-major au 3^e de zouaves, est amputé d'un bras et compte d'autres blessures; il est cependant dans un état de santé satisfaisant. Cet officier s'était hautement distingué dans le glorieux combat de la nuit du 22 mars. L'autre, le capitaine Malafaye, du 82^e, est atteint de plusieurs blessures sans gravité. — Je n'ai rien à ajouter aux détails que je vous ai donnés sur cet engagement, qui a eu véritablement de grandes proportions. Vous apprécierez certainement tout le mérite des troupes qui savent défendre ainsi des tranchées encore bien imparfaites.

Je signale particulièrement à votre attention deux officiers déjà riches en services de guerre et qui se sont distingués de nouveau dans ce brillant engagement: MM. le général d'Autemarre et le colonel Janin, du 1^{er} de zouaves. Ce dernier, blessé de deux coups de pierre et d'un coup de feu, a personnellement combattu comme un lion.

L'armée de secours est toujours dans la même position. Le prince Gortschakoff est venu prendre le commandement général, que le baron Osten-Sacken exerçait par intérim. Les renseignements tartares affirment la mort du prince Menschikoff, survenue au moment où il quittait la Crimée.

J'ai un regrettable sinistre à vous annoncer: le vapeur *Edimbourg*, l'un des plus grands transports anglais (pour chevaux), nolisés par votre administration, se rendant à Varna pour y prendre les derniers chevaux du 4^e de hussards, des mulets et des chevaux d'artillerie, etc., a fait côte au nord de Baltschik, et s'est perdu avec deux remorques qu'il conduisait à la même destination. Personne n'a péri dans ce naufrage, qui a eu lieu le 15 de ce mois.

L'état sanitaire est toujours assez satisfaisant. L'état moral ne fut jamais plus solide.

Agréez, etc. — Le général commandant en chef l'armée d'Orient, CANROBERT.

On a reçu de Vienne, dit le *Danube*, des nouvelles de la Crimée du 30 mars. Les Français ont fait de grands progrès dans leurs travaux de siège, et le 29, il y a eu un combat de cavalerie dans lequel les Russes ont perdu 200 chevaux et 400 hommes. La tour de Malakoff est fortement endommagée.

« Trieste, mercredi 11 avril. — Les nouvelles de Constantinople vont jusqu'au 2 avril.

» Les commissaires piémontais, chargés de recevoir l'armée sarde, ont été présentés au Grand-Visir. Le corps diplomatique les a également accueillis avec distinction. » — Havas.

EXTÉRIEUR.

ESPAGNE. — « Madrid, mercredi 11 avril. — Une émeute a éclaté hier soir; elle a été réprimée par la milice. Quinze des agitateurs ont été arrêtés. Aujourd'hui, le calme est complètement rétabli.

» Le projet de loi concernant la milice sera très-probablement adoptée aujourd'hui. » — Havas.

CHRONIQUE LOCALE.

Nous apprenons que plusieurs dames veulent contribuer à la solennité de l'inauguration de la chapelle de Notre-Dame, par l'offrande d'une magnifique lampe. — Déjà une liste de souscription a été présentée dans certaines maisons. Les Dames religieuses de la Retraite ont également, dans le même but, ouvert une souscription chez elles, et recueilleront toutes les offrandes qu'on voudra bien leur faire.

On peut également souscrire au bureau du Journal.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Madrid, jeudi, 12 avril. — « Le projet de loi relatif à la milice nationale avec l'amendement Armizo, a été adopté dans la séance d'hier des Cortès par 165 voix contre 28.

« Une nouvelle tentative d'émeute a eu lieu hier soir; elle a été immédiatement réprimée. » — Havas.

Rien n'est mieux constaté aujourd'hui que l'heureuse influence du *Racahout* de Delangrenier sur l'économie en général et sur les organes digestifs en particulier. D'une facile digestion, cet aliment réparateur, qui a pour lui la triple sanction du temps, de l'expérience et des corps savants, rend chaque jour les services les plus importants dans les convalescences difficiles et particulièrement dans celles qui sont la conséquence des fièvres typhoïdes.

Dépôt aux pharmacies de MM. BRIÈRE, à Saumur, et PELLETIER fils, à Doué. (164)

BOURSE DU 12 AVRIL.
3 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 69 40.
4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 94 25.
BOURSE DU 15 AVRIL.
3 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 69 20.
4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 94.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIERE

Pour cause de départ.

Le mardi 17 avril 1855, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^e PLÉ, commissaire-priseur, chez M. AUGRY, contrôleur des contributions indirectes, rue d'Orléans, n° 6, à la vente, aux enchères, de son mobilier.

Il sera vendu :

Un bel ameublement de salon, pendules, glaces, tables à jouer, chiffonnière, chaises, tables, lits, buffets, bon vin de Bordeaux et des côteaux de 1846 en bouteilles, batterie de cuisine, etc.

On paiera comptant, plus 5 pour cent. (180)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

Après Décès.

Le jeudi 19 avril 1855, à midi et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, dans la maison où est décédé le sieur AUGUSTE, marchand-mercier à Saumur, rue de Fenet, à la vente publique aux enchères du mobilier et des marchandises, dépendant de sa succession vacante.

Il sera vendu :

Lits, couettes, matelats, draps, serviettes, chemises, effets pour hommes et femmes, armoire, basset, commode, pendule, fils, galons et autres objets de mercerie.

On paiera comptant plus 5 %.

A LOUER

GRENIERS, ÉCURIE et TERRAIN Sur le quai Saint-Nicolas.

S'adresser à DAVOINE, concierge des anciens magasins à fourrages. (182)

A VENDRE

Un très-beau CHEVAL trois quarts sang, fils de Caravan; cinq ans, taille 1 m. 60. — Robe alezan doré.

S'adresser Maison de Chozé, commune de Cizay. (183)

A LOUER PRÉSENTEMENT

Un grand Magasin, place du Marché-Noir; Chambres tapissées et Cabinets au premier et au second étage.

S'adresser à M. JAGOT, M^d, rue du Puits-Neuf. (184)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

L'Hôtel de Londres,

Situé à Saumur, rue d'Orléans,

Et exploité par M. SERGÉ.

Le bail de cet hôtel expirera le 1^{er} juillet 1865.

Le loger est de 5,500 francs par an.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (160)

A LOUER

Pour la St-Jean 1856,

UNE MAISON,

Rue de la Petite-Douve, 3, vis-à-vis le Café de la Paix, occupée par M. Fournier, cabaretier.

S'adresser à M^{me} veuve CAMIN, rue Cendrière. (77)

AVIS.

On désirerait trouver UNE DOMESTIQUE, d'une trentaine d'années, qui consentit à voyager avec ses maîtres. S'adresser à l'Usine du Gaz. (178)

A VENDRE

PAR ADJUDICATION ET PAR PARTIES,

En l'étude M^e LEROUX, notaire

à Saumur,

Le dimanche 22 avril 1855, à midi,

LES

BIENS IMMEUBLES

Ci-après, appartenant aux héritiers TASSE.

1^o Une MAISON et JARDIN, situés au Chapeau, commune de Saint-Lambert-des-levées, ayant une superficie de 58 ares 29 centiares, et joignant au midi la route impériale de Nantes à Paris, au nord le chemin de fer, au levant M. Galleau, au couchant M. De Montlaur.

Cette Propriété sera divisée en 5 lots.

Le 1^{er} Lot, joignant M. De Montlaur, aura en façade 12 mètres, et en superficie 13 ares 07 centiares.

Le 2^o Lot, à la suite du précédent, aura en façade 14 mètres 20 centimètres, et en superficie 10 ares 96 centiares.

Le 3^o Lot, comprenant une partie de la maison, aura en façade 14 mètres 60 centimètres, et en superficie 11 ares 95 centiares.

Le 4^o Lot, comprenant une portion de la maison, aura en façade 15 mètres 40 centimètres, et en superficie 12 ares 12 centiares.

Le 5^o Lot, joignant M. Galleau et comprenant une portion de bâtiment, aura en façade 9 mètres 50 centimètres, et en superficie 10 ares 19 centiares.

2^o Un PRÉ et QUETIER, situés au Port-Feuillet, commune de Saint-Lambert-des-levées, contenant 23 ares 35 centiares, joignant d'un côté la Levée, d'autre côté la Loire.

3^o Une petite MAISON, située au canton des Six-Ognons, commune de St-Lambert, consistant en deux chambres, un grenier et un cellier.

4^o Une MAISON, située à Saumur, montée du Château, indivise entre les héritiers Tasse et M. Mimeaux, consistant en deux chambres basses, deux chambres hautes, grenier et cave, et joignant M. Guedon. (159)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE

LE BEAU DOMAINE

DES PETITS-MANS

SITUÉ AU VILLAGE DE PASSAY,

Commune de Saint-Martin-de-Souzay, (Deux Sèvres), à 2 kilomètres de Montreuil-Bellay.

Bâtiments d'habitation et d'exploitation, cours, jardins, vignes, vergers, prés, terres labourables et bois.

Contenance totale : 37 hectares 29 ares 78 centiares.

Conditions avantageuses pour la vente en détail.

Facilités pour les paiements.

S'adresser à M^{me} BALLU, Armand, propriétaire du domaine, y demeurant.

Où à M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (176)

HOTEL DU BELVÉDER

A LOUER PRÉSENTEMENT,

- 1^o Rez-de-chaussée et entre-sol avec servitudes.
 - 2^o Appartement complet au premier étage.
 - 3^o Appartement complet au second étage.
 - 4^o Plusieurs autres logements qui peuvent être exploités sans communauté avec les précédents appartements.
- S'adresser à M. GALLEAU, propriétaire. (172)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur, rue d'Orléans, n° 79.

A VENDRE

Par adjudication volontaire,

En l'étude de M^e DION, notaire à Saumur.

Le mardi 17 avril 1855, à midi,

EN TOTALITÉ,

LA FERME

De la Chauvinière,

DÉPENDANT DE LA SUCCESSION DE

M^{me} V^e LORY-HUARD,

Située à Villebernier, canton de Panvigne.

Cette ferme, exploitée par les époux Alleaume par un bail authentique, consiste en bâtiments de maître avec jardin et bâtiments d'exploitation. Plus environ onze hectares de terre labourables et prés, divisés en plusieurs morceaux.

On donnera de grandes facilités pour les paiements. (130)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

Le MARDI 17 avril 1855, à midi,

IL SERA VENDU,

PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE,

Par le ministère et en l'étude de M^e DION, notaire à Saumur,

LES BIENS

Ci-après désignés, savoir :

1^o La propriété de Grand-Bois, située commune de Saint-Lambert-des-levées, en un seul tenant, comprenant des bâtiments d'habitation et d'exploitation, et environ 26 hectares 84 ares;

2^o Un vaste terrain, propre à bâtir, situé à Saumur, rue d'Orléans, plus les constructions qui y sont élevées;

Ce terrain, qui a une façade de 14 mètres sur la rue d'Orléans, avec une sortie sur la rue Beaurepaire, contient 1,276 mètres carrés, et joint l'hôtel de Londres;

3^o Un beau clos de vigne rouge et blanche, appelé le Clos de la Charbonnière, situé au hameau de Pocé, commune de Distré, contenant deux hectares 32 ares 65 centiares, entouré de murs, avec une maison, placée à l'entrée du clos;

4^o Et le Clos de l'Hôpital, situé près Bournaux, commune de Bagneux, contenant environ 88 ares.

S'adresser à M^e DION, notaire à Saumur. (146)

A VENDRE

A l'amiable,

A 3 P. 0/0 NET DE LEUR REVENU, DEUX

PIÈCES DE TERRE,

Situées commune de Saint-Nicolas de Bourgueil, au canton de la Taille.

La première, contenant 6 hectares 64 ares 75 c., ci. 6 h. 64 a. 75 c.

Et la deuxième, contenant 4 hectares 3 ares 40 c., ci. 4 03 40

Total. 10 68 15

S'adresser, pour traiter, à M^e DUSOUL, notaire à Bourgueil, ou à M^e DION, notaire à Saumur. (162)

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

ADJUDICATION

PUBLIQUE

DE

FOIN ET AVOINE,

POUR LA PLACE DE SAUMUR.

Le samedi 21 avril 1855, à 3 heures de relevée, à la mairie de Saumur, il sera procédé à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de foin et avoine, à livrer dans le magasin militaire de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire (rue de Bordeaux), où le public sera admis à en prendre connaissance. (179)

Etude de M^e CHEDEAU, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 22.

ADJUDICATION

Le dimanche 15 avril 1855, à midi,

En l'étude de M^e DUTERME, notaire à Saumur,

1^o D'une maison, avec 86 ares 50 centiares de vigne, au Petit-Puy;

Mise à prix. 5,000 fr.

2^o D'une maison, rue de Fenet, n° 111;

Mise à prix. 1,500 fr.

3^o D'une maison, même rue, n° 161 et 163;

Mise à prix. 2,500 fr.

4^o D'une maison, même rue, n° 181 et 183;

Mise à prix. 7,500 fr.

5^o D'une maison, rue Haute Saint-Pierre, n° 17, en face la Cure;

Mise à prix. 3,500 fr.

6^o D'une maison, rue du Puits-Tribouillet;

Mise à prix. 7,500 fr.

7^o D'une grande remise, contenant de vastes magasins et ateliers;

Mise à prix. 20,000 fr.

Le tout appartenant aux enfants Bedeneau et situé à Saumur. (145)

A AFFERMER

DE SUITE,

Pour entrer en jouissance à Noël 1856,

UNE TRÈS-BELLE FERME

Nommée l'Étang,

A Milly, commune de Gennes, Contenant 43 hectares 56 ares 30 centiares, consistant en maison d'habitation et d'exploitation, terre labourable, pré, bois et pâture.

S'adresser, pour traiter, soit à M. DELANDES, qui en est le propriétaire, demeurant à Bagneux, soit à M. MILLON-GUITARD, géomètre à Saumur, soit à M^e CHASLE, notaire à Saumur.

S'adresser, pour traiter, soit à M. DELANDES, qui en est le propriétaire, demeurant à Bagneux, soit à M. MILLON-GUITARD, géomètre à Saumur, soit à M^e CHASLE, notaire à Saumur.

S'adresser, pour traiter, soit à M. DELANDES, qui en est le propriétaire, demeurant à Bagneux, soit à M. MILLON-GUITARD, géomètre à Saumur, soit à M^e CHASLE, notaire à Saumur.

S'adresser, pour traiter, soit à M. DELANDES, qui en est le propriétaire, demeurant à Bagneux, soit à M. MILLON-GUITARD, géomètre à Saumur, soit à M^e CHASLE, notaire à Saumur.

S'adresser, pour traiter, soit à M. DELANDES, qui en est le propriétaire, demeurant à Bagneux, soit à M. MILLON-GUITARD, géomètre à Saumur, soit à M^e CHASLE, notaire à Saumur.

S'adresser, pour traiter, soit à M. DELANDES, qui en est le propriétaire, demeurant à Bagneux, soit à M. MILLON-GUITARD, géomètre à Saumur, soit à M^e CHASLE, notaire à Saumur.

S'adresser, pour traiter, soit à M. DELANDES, qui en est le propriétaire, demeurant à Bagneux, soit à M. MILLON-GUITARD, géomètre à Saumur, soit à M^e CHASLE, notaire à Saumur.

S'adresser, pour traiter, soit à M. DELANDES, qui en est le propriétaire, demeurant à Bagneux, soit à M. MILLON-GUITARD, géomètre à Saumur, soit à M^e CHASLE, notaire à Saumur.

S'adresser, pour traiter, soit à M. DELANDES, qui en est le propriétaire, demeurant à Bagneux, soit à M. MILLON-GUITARD, géomètre à Saumur, soit à M^e CHASLE, notaire à Saumur.

S'adresser, pour traiter, soit à M. DELANDES, qui en est le propriétaire, demeurant à Bagneux, soit à M. MILLON-GUITARD, géomètre à Saumur, soit à M^e CHASLE, notaire à Saumur.

S'adresser, pour traiter, soit à M. DELANDES, qui en est le propriétaire, demeurant à Bagneux, soit à M. MILLON-GUITARD, géomètre à Saumur, soit à M^e CHASLE, notaire à Saumur.

S'adresser, pour traiter, soit à M. DELANDES, qui en est le propriétaire, demeurant à Bagneux, soit à M. MILLON-GUITARD, géomètre à Saumur, soit à M^e CHASLE, notaire à Saumur.

S'adresser, pour traiter, soit à M. DELANDES, qui en est le propriétaire, demeurant à Bagneux, soit à M. MILLON-GUITARD, géomètre à Saumur, soit à M^e CHASLE, notaire à Saumur.

S'adresser, pour traiter, soit à M. DELANDES, qui en est le propriétaire, demeurant à Bagneux, soit à M. MILLON-GUITARD, géomètre à Saumur, soit à M^e CHASLE, notaire à Saumur.

S'adresser, pour traiter, soit à M. DELANDES, qui en est le propriétaire, demeurant à Bagneux, soit à M. MILLON-GUITARD, géomètre à Saumur, soit à M^e CHASLE, notaire à Saumur.

S'adresser, pour traiter, soit à M. DELANDES, qui en est le propriétaire, demeurant à Bagneux, soit à M. MILLON-GUITARD, géomètre à Saumur, soit à M^e CHASLE, notaire à Saumur.

S'adresser, pour traiter, soit à M. DELANDES, qui en est le propriétaire, demeurant à Bagneux, soit à M. MILLON-GUITARD, géomètre à Saumur, soit à M^e CHASLE, notaire à Saumur.

S'adresser, pour traiter, soit à M. DELANDES, qui en est le propriétaire, demeurant à Bagneux, soit à M. MILLON-GUITARD, géomètre à Saumur, soit à M^e CHASLE, notaire à Saumur.